



Conseil municipal du mardi 23 juin 2015

Présents : S. CAMBON ; A. VERNHES ; M. GASC ; P. CAMBOULIVES ; L. JEANTET ; N ; BLANC ; C. CAYRON ; G. ALIBERT ; N. MASSOL ; R. NESPOULOUS ; G. DELMAS ; L. MAUREL ; C. PASCAL.

Excusés : J.C. GAUBERT ; S. CAPELLE

Le conseil municipal a exceptionnellement commencé par une discussion avec des habitants de la commune qui se positionnent contre le projet éolien sur notre commune.

Ces échanges ont permis à tous de s'exprimer et de travailler ensemble sur l'élaboration d'une question pour la consultation de la population, initiée par la municipalité, sur ce projet.

- Décision de renouvellement du prêt relais pour une durée d'un an.
- Licence IV : Décision de création d'une convention de mise à disposition à la famille Robert (nouveau gérant du commerce d'alimentation de la commune) pour la création d'un bar attenant à l'alimentation dans les prochains mois.
- Approbation de la mise en vente de l'ancien terrain multisport aux deux familles riveraines au prix de 15 €/m². La surface des lots sera connue après le passage d'un géomètre.
Un accès depuis le lotissement du Lucot vers la salle des fêtes sera conservé par la commune.
- Suite à la réussite au concours d'agent de maîtrise de M ; Jérôme CASTANIE, la création d'un poste d'agent de maîtrise sur la municipalité a été approuvée afin de permettre de valoriser la réussite au concours de M. CASTANIE.
- A compter du 1^{er} juillet 2015 le tarif des tickets de cantine sera de 3.15 €/repas suite à une augmentation du traiteur.